

ECHO

n° 268 – Mars 2017

Journal d'Information des
Militants CGT de l'Allier

Flash



**Luttes des camarades
de l'EDF, site de Vichy**



INDUSTRIE/SERVICES PUBLICS : LES INSÉPARABLES.

Le discours dominant consiste souvent à opposer privé et public.

Pourtant, quand l'un fait défaut, l'autre en subit les conséquences. Que ce soit le transport, l'éducation, la santé, l'eau, l'énergie ou la Poste, partout où ces secteurs sont attaqués, le tissu industriel est fragilisé. Et à l'inverse, lorsqu'une usine ferme ou licencie, les services publics des alentours en subissent l'impact.

Réaménager les territoires comme le prévoit la réforme territoriale, en regroupant les grandes entreprises autour des Euro-métropoles crée un vide complet dans la ruralité et délite les services publics. Beaucoup d'Élus commencent à comprendre et s'en préoccupent.

En ce moment d'élections, face aux programmes des candidats, plein de questions doivent nous interpellier, pour notre avenir, celui de l'emploi et celui du pays.

La rengaine se maintient dans les médias : le salarié coûte, les « charges » sociales sont trop importantes, les impôts trop lourds.

Et pourtant, sans cotisations sociales, pas de recours aux soins, pas de retraite, sans impôts pas de services publics...

Le travail coûte-t-il ? Travailler ne servirait qu'à gaspiller l'argent commun, ou ruiner l'entreprise ?

Le journal Les Échos apporte un cinglant démenti en titrant « L'éclatante santé des stars du CAC 40 ». On peut lire que leurs bénéficiaires ont atteint 75 milliards d'euros l'an passé et les actionnaires se sont vus attribuer +31% pour Renault, 33 chez Lafarge, 35 chez Essilor et bien d'autres.

Et il faut ajouter, toutes les aides versées, autour de 200 milliards par an, la fraude fiscale : 80 Milliards par an, etc... Le secteur privé étant abordé, qu'en est-il du Public ?

Il y aurait trop de fonctionnaires, grassement payés et croulant sous des avantages de toutes sortes. Pour François Fillon, c'est un objectif de suppression de 500 000 postes, mesure phare de son programme. Emmanuel Macron ne va pas si loin, lui propose d'en réduire 120 000 et mettre fin au régime spéciaux avec un vocable de pseudo égalité public/privé.

En 1946, la France a choisi une fonction publique de qualité. Le fonctionnaire est, vis-à-vis de l'administration, dans une situation statutaire garantissant des droits mais aussi de nombreux devoirs dont certains Élus, loin d'être exemplaires, devraient prendre note. Ce contrat d'égalité, d'indépendance et de responsabilité qu'ils veulent briser est un obstacle sur la voie de la précarisation du salariat.

La CGT l'a bien compris, en appelant le 7 mars, pour la défense des services publics et le 21 Mars dernier à des mobilisations un peu partout en France, elle a démontré que l'avenir de l'industrie est en vérité lié à celui des services publics. L'austérité n'est pas la bonne voie. Les 40 milliards versés au titre du CICE pour créer si peu d'emplois ont manqué pour financer les dépenses utiles aux citoyens, éducation, santé, infrastructures... Il nous faut un système où la finalité économique est la réponse aux besoins et non la financiarisation. Il faut valoriser le travail, mobiliser et orienter les politiques publiques et le système financier vers ces objectifs.

Jean-Louis Foret, membre du bureau de l'UD

S O M M A I R E

☐ Une : Photo (propriété UD)

☐ P2 : Editorial

☐ P3 : Aide à domicile

☐ P4 et 5 : Brèves luttas Agenda

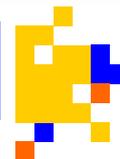
☐ P6 : Assises de l'industrie Interview

☐ P7 : Formations syndicales

☐ P8 : Pub

Editeur : Union Départementale
des Syndicats CGT de l'Allier
8 bis quai Louis Blanc
03100 MONTLUCON
Laurent Indrusiak -
Directeur de Publication
Jean Pascal Pradel -
Responsable de rédaction
Site internet : www.cgt03.fr
Prix : 1 € 30
C.P.P.A.P. 0414 S 06639
Impression : BUBBLE'COM
03100 Montluçon

CREATION D'UN SYNDICAT DEPARTEMENTAL



L'Union Départementale de l'Allier a souhaité donner vie au syndicat départemental des services à la personne. Ce secteur est particulièrement touché par la précarité, il représente une grande majorité de femmes travailleuses isolées avec des temps partiels imposés.

Ces salariées du secteur services à la personne relèvent de plusieurs fédérations : Organismes sociaux, Santé et action sociale, Commerces et services, FERC (Education Nationale). D'où des difficultés d'échanger entre salariées des différents secteurs sur des revendications communes.

Elles ont de nombreuses batailles à mener :

- Amélioration des conditions de travail
- Arrêt des glissements de tâches
- Formations professionnelles
- Reconnaissance de leur profession
- Revalorisation des indemnités kilométriques + temps de trajets entre les interventions = reconnaissance du travail effectif
- Respect et application des conventions collectives
- Reconnaissance de missions de service public par délégation

C'est un secteur en grande souffrance physique, psychologique et sociale.

Les directions des différentes associations ont appliqué la loi travail bien avant son adoption ... Elles ont un grand mépris de leurs salariées et prestataires, à



ce jour de nombreuses procédures sont en cours pour licenciements abusifs.

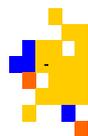
L'épuisement professionnel est de mise pour ces femmes et le 8 Mars tombe à point nommé lorsque l'on évoque les droits des femmes.

Les services à la personne sont en pleine expansion. De plus en plus de personnes âgées dépendantes restent à leur domicile avec de multi pathologies et des

prises en charge de plus en plus lourdes.

Le syndicat départemental des services à la personne se réunira en Assemblée Générale le Mardi 4 Avril à 14H à l'UD de l'Allier pour élire son bureau et ensemble lutter contre la maltraitance et les inégalités dans ces professions.

Céline Caillot



INTERVIEW



Echo-flash interroge Céline Caillot sur les raisons qui fondent la CGT à particulièrement s'impliquer envers les salariés qui dépendent des services à la personne ?

Céline Caillot : La difficulté de ces professions des services à la personne est l'isolement.

Cet isolement professionnel est difficile à gérer avec un épuisement professionnel important pour ces femmes à

l'heure où on nous parle de bienveillance et de prise en charge des risques psychosociaux.

C'est pourquoi l'UD a fait le choix de créer le syndicat départemental et lui donner une dynamique pour que ces salariées puissent échanger sur leurs conditions de travail.

La réflexion que l'on peut se poser, c'est comment l'on peut rencontrer ces salariées?

Que pouvons-nous mettre en place pour coordonner et articuler leurs revendications et mettre des actions en place ?

Propos recueillis par Jean-Pascal Pradel



GIBOULÉS REVENDICATIVES DE MARS.

Le 3 mars : le syndicat BVAD épaulé par l'UD et l'USD a tenu une conférence de presse suite à la situation de blocage de la médiation. Le syndicat alerte sur les dégradations de leurs conditions de travail depuis de nombreux mois.

Le 7 mars : Plusieurs actions ont été menées:

- La journée d'action des 3 versants de la fonction publique, des agents d'EDF, ainsi que des salariés de la polyclinique St François de Désertines a donné lieu à plusieurs initiatives : ont été mis en place par des syndiqués de la santé et de l'action sociale, des barnums devant les 3 centres hospitaliers de notre département. Le matin, les camarades ont fait signer une pétition format carte électorale.
- L'après-midi, tous se sont retrouvés place Piquand à Montluçon pour continuer la campagne de pétitions et ont installé un mur composé des doléances de nombreux salariés de l'ensemble de nos secteurs professionnels alors même qu'une délégation régionale de la CGT santé était reçu par l'Agence Régionale de Santé.
- Date du 1er jour d'occupation de la boutique de Vichy par les camarades d'EDF.
- Les camarades de la SNCF ont organisé un rassemblement pour rendre hommage à Pierre Semard, militant cheminot, Secrétaire Général de la Fédération des cheminots et dirigeant du PCF, fusillé par les Allemands le 7 mars 1942.

Le 8 mars : dans le cadre de la journée de mobilisation pour l'égalité femmes/hommes, l'UL de Montluçon a organisé une projection du film sur la lutte menée par les salariés de Lejaby, suivi par un débat et un casse-croûte fraternel. A La Poste, des arrêts de travail ont été effectués à 15H40 précise pour symboliser les inégalités salariales.



Le 20 mars : une délégation de militants était présente devant le tribunal de Riom pour venir soutenir notre camarade, Florence Boudry, membre de la CE de l'UL de Moulins. Sa direction ayant décidé de faire appel du jugement rendu par le tribunal des prud'hommes de Moulins. Rendu de jugement le 20 ou 30 mai, à confirmer.

Le 21 Mars : Une centaine de militants CGT se sont mobilisés devant les 3 chambres du commerce et d'industrie de notre département dans le cadre de la journée d'action pour la défense de l'industrie et des services publics. Plus tôt dans la journée, une initiative



devant Peugeot Sept Fons à Dompierre avec un rassemblement d'une soixantaine de camarades avait lieu autour d'un barbecue revendicatif.

Action EDF

Les camarades d'EDF sont mobilisés depuis le 7 Mars. Ils occupent le site de la boutique EDF de Vichy du mardi au vendredi. La direction ayant décidé de

fermer l'ensemble des boutiques ouvertes au public d'ici fin 2018. La directrice régionale, présente le 21 mars sur le site, a précisé aux grévistes qu'elle n'avait pas le pouvoir de négocier. La fermeture de la boutique de Vichy ainsi que de la plateforme téléphonique, si elle est actée, aurait des conséquences désastreuses pour 32 salariés qui se verraient contraints d'aller travailler sur Aubière. A l'heure où sont écrites ces lignes la lutte continue donc.....

Négociations Annuelles Obligatoires :

Nombreuses actions multiformes et souvent gagnantes dans un grand nombre d'entreprises du département.

Echo-flash d'avril fera un point plus détaillé sur les succès enregistrés.

Nous pouvons citer des actions à Manitowoc, clinique St François, Bouchara Recordati, Adisséo, Sagem, etc...

N'hésitez pas à informer l'UD de vos mobilisations.

Film La Sociale

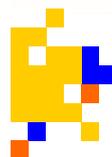
Projection dans plusieurs salles du département à l'initiative de la CGT. A Huriel un débat avec Jean-François Naton, conseiller confédéral, a été proposé à la centaine de participants. Cette initiative a été appréciée par

l'auditoire attentif et a amené des échanges très intéressants.



Christiane Micaud

A LA TIENNE !



Les assises de la sante vont se tenir le 10 avril de 9h à 17 h à la Maison du Peuple de Clermont-Ferrand à l'initiative de la CGT. Ce sera l'occasion pour notre organisation syndicale de mettre en avant notre besoin de reconquête de la Sécurité Sociale pour répondre aux besoins de santé de l'ensemble de la popula-



Le droit, l'accès à la santé, à notre système de soins et à la sécurité sociale sont aujourd'hui au cœur du débat public. Chaque jour voit naître des mobilisations de professionnels de la santé, d'associations d'usagers, d'élus pour la défense de l'hôpital, de leurs EHPAD, tous s'inquiétant de leurs conditions de travail ou de leur prise en charge, attentifs à la préservation de la qualité d'accueil et des soins.

Les gouvernements successifs, en imposant des coupes drastiques dans les budgets alloués à la santé, sont responsables des inégalités sociales qui se creusent. La CGT ne se résout pas à la fatalité de ces choix. Face à ce constat, il nous apparaît primordial de débattre tous ensemble pour confronter nos points de vue et nos propositions respectives pour construire des alternatives.

La santé étant l'affaire de tous, nous nous sommes donnés pour objectif de nous mobiliser pour participer nombreux à cette initiative régionale.

Ces assises seront suivies à partir de 18h00 d'un débat public qui sera animé par des militants de la CGT.

Christiane Micaud



Plusieurs thèmes seront abordés

- **Quelle organisation du système pour répondre aux besoins ?**
- **Les enjeux de la prévention : bien travailler pour bien vivre.**
- **Bien vieillir aujourd'hui et demain.**
- **La protection sociale et son financement pour répondre aux besoins sociaux.**

Agenda

☞ **29 mars** : journée d'étude sur la loi travail organisée par l'UD à Tronget

☞ **30 mars** : rassemblements à 15h00 à Moulins, Vichy et Montluçon pour la défense et l'amélioration des pensions retraites.

☞ **4 au 6 avril** : formation défenseurs syndicaux à l'UD.

☞ **6 avril** : rassemblement de soutien à Véronique devant la maison de retraite de Lury-Lévis à 14H pour le respect des droits syndicaux.

☞ **10 avril** : assises régionales de la santé à Clermont-Ferrand

☞ **11 avril** : CE de l'USR Allier

☞ **13 avril** : temps fort d'actions dans les lycées à partir des revendications sur le temps de travail, les primes et les activités sociales...

☞ **14 avril** : Journée régionale d'action au Puy en Velay. Déjà 2 bus de réservés pour l'Allier.

☞ **19 avril** : réunion animateurs vie syndicale de l'UD et des UL dans les locaux de l'UD.



ASSISES NATIONALES DE L'INDUSTRIE

Les assises nationales de l'industrie se sont tenues le 22 février 2017 à la Cité des Sciences et de l'Industrie à Paris. L'Union Départementale CGT de l'Allier y était représentée par quatre camarades. L'objectif de cette journée était de partager le diagnostic sur les causes de la désindustrialisation du pays et la nécessité d'avoir une industrie forte sur le territoire national pour répondre aux enjeux économiques et environnementaux du 21ème siècle.

Des propositions industrielles venues du terrain

Ce sont les militants présents à cette journée qui animaient la rencontre !! Une militante du bassin grenoblois raconte comment le combat contre les menaces présentes sur la branche radiologie de THALES à Moirans (Isère) a débouché, suite à une réflexion menée avec des chercheurs de l'INSERM et des organismes publics, sur des propositions pour doter le département d'un leader industriel de l'imagerie médicale, appuyé par des start-ups du secteur.

Un autre raconte comment une usine Arcelor en Lozère était menacée par la fermeture de la ligne SNCF qui ne s'est finalement pas faite après une action commune entre salariés et cheminots et une mobilisation de la population.

Un représentant de l'UD du Nord décrit le projet de la filière hydrogène qu'il porte et tend la main aux militants de l'automobile pour en parler avec eux. Des interventions dans ce sens, il y en a eu énormément tout au long de cette journée.

Des initiatives à démultiplier sur chaque territoire

Cette journée n'était que le commencement de ce que la CGT veut porter dans le débat public. Faire que dans chaque UD un projet soit débattu, monté, et porté par les militants du département et des filières concernées selon la piste retenue. Un travail dans le département devrait donc commencer sur le sujet et les filières que nous allons retenir et porter. Cela pourrait être la filière bois, la filière thermique ? Nous aurons tous ensemble la responsabilité de mettre en œuvre ce projet.

La CGT veut peser et mettre dans le débat public le problème de l'industrie car les politiques ne s'emparent pas de ces problématiques et rien n'est réellement fait pour relancer l'industrie en France. Services publics, industries, entreprises publiques donnent de la cohérence à un territoire et bien souvent une fermeture entraîne la remise en cause d'une présence publique que ce soit la gare, l'école, l'hôpital et inversement.

A la CGT, ce que nous voulons porter, c'est la conjugaison de la re-

conquête/développement industriel avec progrès social et environnementale, ces deux objectifs sont indissociables. Nous avons des arguments et des outils pour aller au débat avec les syndiqués. Nos campagnes « coût du capital », « 32H », « c'est quoi le travail », en font parties et doivent être portées à la connaissance des salariés.

Cela a commencé pour le département de l'Allier avec la journée d'action interprofessionnelle du 21 Mars, des rassemblements et prises de paroles ont eu lieu sur les trois Unions Locales du département. Une première étape qui doit se poursuivre, car le département de l'Allier n'a pas été épargné par les fermetures industrielles. Notre responsabilité est d'alimenter le débat public, dans le cadre d'un projet réfléchi, construit avec toutes les filières selon ce que nous allons décider collectivement. C'est cela l'objectif qui doit nous animer et qui va nous occuper dans les mois à venir.

Fabian Laude



LES RETRAITÉS S'ACTIVENT POUR LE TRENTE

Echo-Flash a rencontré Gérard Bonneau, nouveau Secrétaire Général de l'Union Syndicale des Retraités de l'Allier, élu lors du dernier congrès de Tronget le 2 février dernier.

Echo-flash : le 30 mars, pourquoi, comment, avec qui ?

Gérard Bonneau : le 30 est une journée nationale de mobilisation unitaire à l'appel de 9 organisations, syndicats ou associations de retraités. Ce qui la justifie, ce sont les questions récurrentes de perte de pouvoir d'achat, de baisse ou stagnation des pensions qui génèrent un appauvris-



sement des retraités avec un cortège de conséquences sur une vie digne et la santé.

Dans l'Allier, la CGT a pris l'initiative d'une rencontre intersyndicale pour finaliser les formes que prendra la journée d'action sur le département. Outre la CGT, la FSU, la FNSEA, l'UNRPA et LSR y ont participé et décidé de 3 rassemblements/manifestations à Vichy, Moulins et Montluçon à 15h00 avec dépôt d'une motion commune envers les représentants de l'Etat également sollicités pour une rencontre.

Propos recueillis par Jean-Pascal Pradel



**Le pouvoir
d'agir
ensemble sur
l'essentiel.**

Credit photo : Getty Images - stapochargé

La Macif est une entreprise de l'économie sociale.

Sans actionnaires à rémunérer, la Macif réinvestit ses profits au bénéfice de ses 5 millions de sociétaires et dans l'intérêt commun. Ainsi, les sociétaires ont le pouvoir d'agir ensemble pour une économie plus sociale et plus solidaire.

Plus d'informations sur macif.fr



Essentiel pour moi

MACIF: MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied de Fond 79000 Niort.